

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE n° 01/2023

SEANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2023 À 10H30

Présents :

Madame CARDINE Elisabeth, représentante des familles
Monsieur LACOLLEY Daniel, maire-adjoint de Saint-Sauveur-le-Vicomte
Madame LEMOIGNE Claude, représentante de l'association du site de Saint-Sauveur-le-Vicomte
Madame QUINET Martine, représentante des familles

Absents - Excusés :

Monsieur BILLY André, représentant des familles
Madame GISLARD Lucie, représentante du personnel
Madame LEDUC Jacqueline, résidente
Madame LEPROVOST Eugénie, résidente
Monsieur QUINET Michel, président du CVS de Saint-Sauveur-le-Vicomte

Assistaient également :

Madame ABOUL Florie, adjoint administratif – secrétaire de séance
Monsieur GUILARD Christophe, directeur
Madame LEGRAND Delphine, cadre de santé

Ce CVS (Conseil de la Vie Sociale) est le premier pour Monsieur GUILARD. Il y voit le CVS comme un lieu d'échange avec des points réglementaires qui doivent être présentés en amont du CA (Conseil d'Administration).

Les règles de fonctionnement du CVS ont changées puisqu'il a une nouvelle représentativité depuis le 1^{er} janvier. Monsieur LEBRETON n'avait pas eu le temps de le mettre en place car de nouvelles élections sont à organiser à destination des résidents et des familles. Elles auront lieu au plus tard au mois de juin. La réglementation dit que seuls deux résidents pourront être présents ainsi que deux suppléants complétés par des personnes qualifiées, des représentants des familles et des mandataires judiciaires à la protection des majeurs. Cette proportion pose question car ce sont les résidents qui sont plus concernés.

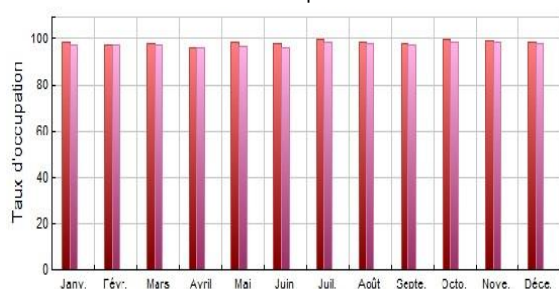
I – ERRD (Etats Réalisés des Recettes et des Dépenses) 2022 EHPAD & SSIAD

Rapport d'activité EHPAD Lices Jourdan 2022

	2022	2021
Présence au 01/01	90	88
Nombre entrées	42*	27
Nombre sorties	42*	25
Présence au 31/12	90	90
Capacité accueil réelle	93	93

	2022	2021
Journées théoriques (Jours/an x 93)	33 945	33 945
Nombre de journées Heb prévues (99%)	33 605	33 605
Nombre de journées Hébergement facturées	33 476	33 404
dont Nombre de journées de réservation	60	218
Taux occupation	98,62%	98,40%
Hospitalisation (jour)	299	241
Hospitalisation (nbre de personnes)	25	25

Taux d'occupation mensuel 2022



Tx d'occup héberg. + Temp
(avec congés et hcspi.)

Tx d'occup héberg. + Temp
(sans congés et hcspi.)

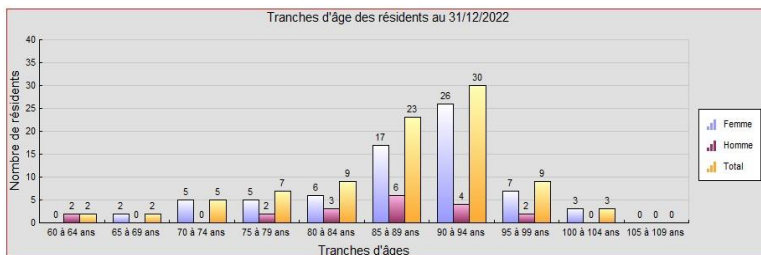
87 Départs en hospitalisations dont :
- 33 Hospitalisation en urgence
- 8 Hospitalisation programmée
- 1 Hospitalisation UCC

* Une personne a été comptabilisée comme entrante et sortante, mais n'a en fait effectuée qu'une réservation sans présence physique sur l'EHPAD. Pour autant, cette période lui a été facturée.

5

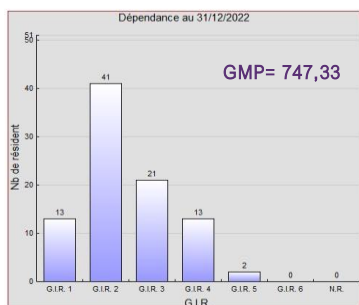
Le taux d'occupation est en hausse par rapport à 2022.

Profil des résidents présents au 31/12/2022



→ GMP = 744,84
CPOM 2021-2025)

La moyenne d'âge des résidents hébergés au 31/12/2022 est de **87 ans et 7 mois**.
71 femmes (78,89% - 88 ans 2 mois) - **19 hommes** (21,11% - 85 ans 06 mois)



Résidents bénéficiant de l'aide sociale ou en cours de demande	20 % (18/90)	21,1 % (19/90)
Résidents sous mesure de protection ou en cours	43 % (39/90)	30 % (27/90)

Mesure de protection juridique	Total
TUTELLE	11
CURATELLE	9
HABILITATION FAMILIALE	11
EN COURS	7
SAUVEGARDE DE JUSTICE	1
Total général	39

Le profil des résidents est représentatif de celui de population française avec des femmes qui sont plus âgées et plus nombreuses. Le GMP (Gir Moyen Pondéré) utilisé pour l'attribution des dotations dépendance évalué à 747.33 au 31 décembre 2023 pour les deux sites et aujourd'hui estimé à 793.

Mouvements des résidents 2022

ENTREES		
	2022	2021
% Femmes - Hommes	35 F – 7H	24F – 3H
Domicile	13	8
Foyer résidence	3	2
Centre Hospitalier	22	10
Autre EHPAD	3	4
SSR	1	3
Moyenne d'âge entrants	86 ans 11 mois	88 ans

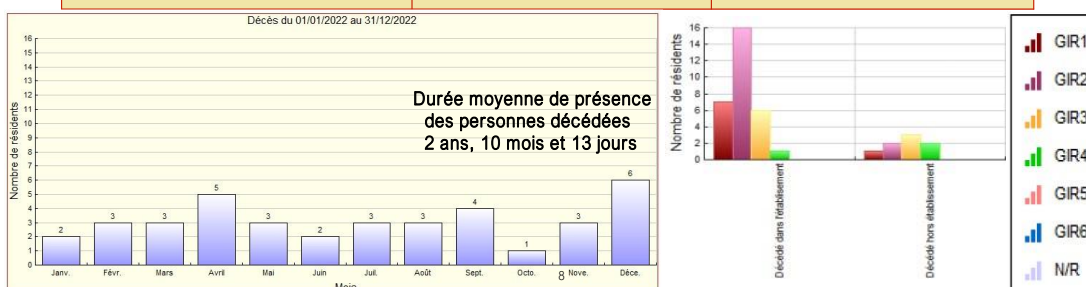
Moyenne d'âge des entrants : 86 ans, 11 mois, 22 jours.
Moyenne d'âge des femmes : 87 ans, 4 mois, 5 jours.
Moyenne d'âge des hommes : 85 ans, 1 mois, 12 jours.

Origine des entrées	2022		2021	
	Entrées	Présents au 31/12	Entrées	Présents au 31/12
GLOBAL	42	90	27	90
Originaires du département (50)	42	89	27	89
Autres départements (14)	0	1	0	1
ST-SAUVEUR -LE-VICOMTE & 50390	12	35	7	36
BRICQUEBEC & 50280	11	17	9	19
Autres communes de la MANCHE	19	37	11	34

La majorité des résidents viennent de l'hôpital et géographiquement des cantons de Saint Sauveur le Vicomte et de Bricquebec. La moyenne d'âge à l'entrée est quasiment de 87 ans.

Mouvements des résidents 2022

SORTIES		
	2022	2021
Sorties	42	25
Décès	38	25
Décès hors ETB	8	1
Décès < 3 mois après admission	6	1
Retour à domicile	2	0
Transfert autre établissement	2	0
Répartition sortants	36 F - 5H	20F - 5H
Moyenne âge sortants	F = 89,5 ans - H = 83 ans H&F = 88,7 ans	F = 92 ans - H = 86 ans H&F = 90 ans



Evolution- Produits exploitation EHPAD 2022 Lices & Jourdan

HEBERGEMENT	2022	2021
GRUPE 1 : Produits de la tarification	1 993 137,82	1 965 739,95
GRUPE 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	122 029,17	112 928,57
GRUPE 3 : Produits financiers ; produits exceptionnels	89 150,25	112 494,90
TOTAL	2 204 317,24 €	2 191 163,42 €
DEPENDANCE		
GRUPE 1 : Produits de la tarification	673 239,88	658 159,23
GRUPE 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	39 485,48	31 212,08
GRUPE 3 : Produits financiers ; produits exceptionnels	6 616,55	27 758,94
TOTAL	719 341,91 €	717 130,25 €
SOINS		
GRUPE 1 : Produits de la tarification	1 832 497,49	1 821 154,62
GRUPE 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	128 183,42	97 479,57
GRUPE 3 : Produits financiers ; produits exceptionnels	12 145,22	4 060,48
TOTAL	1 972 826,13 €	1 922 694,67 €

10

L'EHPAD dispose de trois financeurs parmi lesquels les plus importants : les résidents et l'assurance maladie par le biais de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

La tarification des résidents liée au tarif journalier de l'établissement s'élève à hauteur de 1 900 000 €.

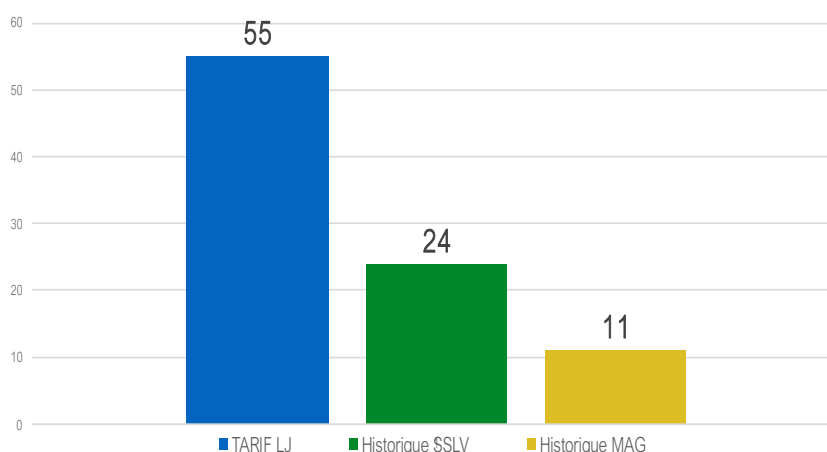
La dotation soins est déterminée par une évaluation qui a eu lieu il y a trois ans en lien avec la coupe PATHOS, elle est calculée selon la dépendance et les pathologies des résidents.

La dotation dépendance est elle aussi établie en fonction de la dépendance des résidents via le GMP. Les recettes du groupe 1 de cette section correspondent aux dotations versées par le Département ainsi que le talon GIR 5-6.

Les autres produits de l'hébergement correspondent au portage de repas pour 49 000 € environ, permettant de couvrir les dépenses, ainsi que le remboursement des indemnités journalières. La reprise de subventions compose en majorité les recettes du groupe 3.

Cela représente un total de recettes pour l'exercice 2022 de 4 896 485.28 €.

Différenciation des Tarifs Hébergement au 01/01/2023



TARIF HEBERGEMENT	LICES-JOURDAN (Entrées après le 01/04/2020)	HISTORIQUE SSLV (Entrées avant le 01/04/2020)	HISTORIQUE MAGNEVILLE (Entrées avant le 01/04/2020)
Au 31/12/2022 (€)	55,63	55,13	56,89
Au 01/01/2023 (€)	55,63	55,13	56,89

Le tarif hébergement était de 54.92 € en 2021. L'établissement dispose actuellement de trois tarifs correspondant aux deux tarifs historiques d'avant la fusion ainsi que le tarif conjoint.

Le CA s'était opposé à augmenter le tarif pour les résidents facturés par le tarif historique de Saint Sauveur. Monsieur LACOLLEY rappelle que progressivement, il y aura un glissement vers un tarif unique.

Répartition Charges exploitation EHPAD 2022 Lices & Jourdan

	2022	2021
C/60622 à 60628. Achats non stockés (produits entretien, atelier, administratif, hôtelière, incontinence)	63 474,80	63 090,09
C/60611 à 60621. Eau & Energie	122 040,66	158 067,68
C/6063. Alimentation	222 800,21	194 097,61
C/6066. Fournitures médicales (compresses, pharmacie..)	45 186,39	39 258,57
C/61. Services extérieurs (biologie, médecins, paramédicaux, entretien, réparation, maintenance, assurances, locations matériels..)	226 724,34 ⁽¹⁾	317 916,24
C/62. Autres services extérieurs (remboursements divers SSVSSIAD, blanchisserie, téléphone..)	36 412,45 ⁽²⁾	44 067,92
C/63-64. Personnel	4 068 971,94	3 604 935,44
C/66. Intérêts	31 037,75 ⁽³⁾	25 601,81
C/67. Charges exceptionnelles	11 723,83	37 484,64
C/68. Amortissements - Provisions	297 691,29	328 176,13
	5 126 063,66 €	4 812 696,13 €

1) Transfert assurances du personnel vers groupe 2 : 99 444,98 €

2) Versement mobilité – Assurances personnels - Point indice fonctionnaire- revalorisation catégorielle IDE & AS+ SMIG+ prime préca rité + anticipation difficultés recrutement...)

3) Plus ICNE 2022

13

Depuis 2020, les dépenses globales ont augmenté de 707 000 €. La masse salariale représente la plus importante des dépenses avec une hausse de 810 000 € à relativiser en raison du transfert de l'assurance de personnel d'un montant de 100 000 € historiquement imputé aux comptes 61.

Evolution -Charges exploitation EHPAD 2022

HEBERGEMENT	2022	2021
GROUPE 1 : Charges afférentes à l'exploitation courante	405 789,29	409 309,07
GROUPE 2 : Charges afférentes au personnel	1 362 364,12	1 282 874,91
GROUPE 3 : Charges afférentes à la structure	463 225,63	528 009,99
TOTAL	2 231 379,04€	2 220 193,97 €
DEPENDANCE		
GROUPE 1 : Charges afférentes à l'exploitation courante	27 981,79	32 508,35
GROUPE 2 : Charges afférentes au personnel	797 848,09	693 377,04
GROUPE 3 : Charges afférentes à la structure	1 704,34	30 183,80
TOTAL	827 534,22€	756 069,19 €
SOINS		
GROUPE 1 : Charges afférentes à l'exploitation courante	129 450,70	120 830,82
GROUPE 2 : Charges afférentes au personnel	1 914 997,16	1 639 913,01
GROUPE 3 : Charges afférentes à la structure	28 112,91	84 454,53
TOTAL	2 072 560,77€	1 845 198,36 €

14

Charges exploitation groupe-EHPAD 2022

2021	HEB	DEP	SOINS	SSIAD	TOTAL
ETP REMUNERES	28,42	15,91	32,22	6,43	82,98
SALAIRES	1 251 475 €	705 848 €	1 609 009 €	297 137 €	3 863 469 €
COUT MOYEN ETP	44 035 €	44 365 €	49 938 €	46 211€	46 559 €
2022	HEB	DEP	SOINS	SSIAD	TOTAL
ETP REMUNERES	28,51	16,64	34,14	5,80	85,09
SALAIRES	1 308 214 €	801 787 €	1 814 313 €	314 650 €	4 238 964 €
COUT MOYEN ETP	45 886 €	48 184 €	53 143 €	54 250 €	49 817 €
EVOLUTION COUT ETP 2021/2022	+ 1851 €	+ 3819 €	+ 5 205 €	+ 8 039 €	+ 3 258 €

- Versement mobilité : 51 534,11€
- Point indice fonctionnaire : 4,686 → 4,85
- Revalorisation catégorielle IDE & AS
- SMIC : 3 augmentations (01/01/22 ; 01/05/22 ; 01/08/22)
- Indice seuil fonctionnaire (343 → 352),
- Majoration heures de nuit : 1,07 → 2,14 €
- Prime précarité : 8 159,11 €
- Anticipation difficultés recrutement...)
- Renforts COVID : 2 clusters en mars-avril 2022.

15

On observe en moyenne sur l'EHPAD et le SSIAD un coût moyen agent passant en 2021 de 46 559 € à 49 817 € en 2022 soit une augmentation de 3 258 € par agent en moyenne sur l'année.

Produits & charges exploitation EHPAD 2022 Lices & Jourdan

FNESSET	500002852				
Raison sociale	EHPAD LES LICES JOURDAN				
COMpte DE RESULTAT PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2022)					
	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUS	REALISEES	PREVUS	REALISEES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	524 668,92 €	563 221,78 €	4 660 578,01 €	4 498 875,19 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	4 080 783,29 €	4 075 209,37 €	312 000,00 €	289 698,07 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	463 149,30 €	493 042,88 €	107 423,53 €	107 912,02 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	5 078 601,51 €	5 131 474,03 €	5 080 001,54 €	4 896 485,28 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTARE	1 400,03 €	- €	- €	234 988,75 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	5 080 001,54 €	5 131 474,03 €	5 080 001,54 €	5 131 474,03 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

17

ERRD Détermination du résultat EHPAD 2022

Intitulés	Budget Pr.	Décision Mod.	Vir. de crédit	Total crédits	Mandats	Réduction	Net constaté
Groupe 1	524 668,92 €			524 668,92 €	564 190,47 €	-988,89 €	563 221,78 €
Groupe 2	3 687 707,13 €	403 078,16 €		4 090 783,29 €	4 179 020,79 €	-103 811,42 €	4 075 209,37 €
Groupe 3	483 149,30 €			483 149,30 €	493 042,88 €		493 042,88 €
Groupe 4							
TOTAL	4 675 525,35 €	403 078,16 €		5 078 601,51 €	5 236 254,14 €	-104 780,11 €	5 131 474,03 €

Intitulés	Budget Pr.	Décision Mod.	Vir. de crédit	Total crédits	Titres	Réduction	Net constaté
Groupe 1	4 440 037,85 €	220 540,16 €		4 660 578,01 €	4 510 289,50 €	-11 424,31 €	4 498 875,19 €
Groupe 2	1 42 000,00 €	170 000,00 €		312 000,00 €	305 350,22 €	-16 652,15 €	289 698,07 €
Groupe 3	94 887,59 €	12 536,00 €		107 423,59 €	113 912,02 €	-8 000,00 €	107 912,02 €
Groupe 4							
TOTAL	4 676 925,38 €	403 076,16 €	0,00 €	5 080 001,54 €	4 929 561,74 €	-33 076,46 €	4 896 485,28 €

TOTAL DEPENSES	5 131 474,03 €
TOTAL RECETTES	4 896 485,28 €
E CART (dépenses-recettes)	-234 988,75 €

18

On constate en 2022 qu'il y a eu moins de recettes que de dépenses. Il s'agit d'un déficit conséquent, le premier depuis cinq ou six ans. Il n'est pas lié à un problème de gestion, c'est une question d'ordre structurel.

Bilan d'Activité 2022 SSIAD Saint Sauveur le Vicomte Capacité 24 places personnes âgées

Items / années	2022	2021	2020	2019	2018
Forfait journalier	41,18 €	40,56 €	38,10 €	37,46 €	37,23 €
Journées autorisées	8760	8760	8784	8760	8760
Journées réalisées	8314	8619	7956	8490	8290
Taux d'occupation	94,91%	98,39%	90,57%	98,47%	94,92%
Nombre d'entrées	38	26	24	24	20
Nombre de sorties	36	25	20	28	20
Nouvelles demandes	46	50	54	52	47
Moyenne d'âge	82	82	81	82,23	83,31
GMP	663,61	700	709,09	730,9	704,76
Coût intervention IDE libérales	50 313,87 €	29 657 €	27 660 €	53 419 €	39 447 €
Kilomètres parcourus	53 561	45 686	46 466	52 362	53 995
Coût carburant	6 238,20 €	5 400,88 €	4 207,17 €	6 309,85 €	6 038,55 €

20

Le SSIAD est un budget annexe de l'établissement.

Bilan d'Activité 2022 SSIAD Saint Sauveur le Vicomte

2022 : 38 admissions et 36 cessations définitives

File active: 61 (25 usagers au 31/12/2022 + 36 cessations définitives sur 2022)

Indice de fluidité 2,54 (file active = 61 / nombre de places autorisées = 24)

Origine géographique des usagers (61) pris en charge en 2022 par le SSIAD

BESNEVILLE	5	CATTEVILLE	2
COLOMBY	4	ORGLANDES	1
NEHOU	4	ST JACQUES DE NEHOU	4
GOLLEVILLE	5	ST SAUVEUR LE VICOMTE	26
HAUTEVILLE BOCAGE	1	STE COLOMBE	1
TAILLEPIED	1	RAUVILLE LA PLACE	6
MOITIERS EN BAUPTOIS	1	Total	61

21

L'indice de fluidité augmente depuis 2017, l'idéal serait de tendre vers 2.8.

ERRD SSIAD 2022

	CHARGES				
	SSIAD				
	Dépenses autorisées	Décisions modificatives	TOTAL	Dépenses réalisées	Ecart autorisés/réalisés
Total Groupe 1	43 788,00 €	0,00 €	43 788,00 €	66 439,29 €	-22 651,29 €
Total Groupe 2	308 370,17 €	36 366,00 €	344 736,17 €	339 002,92 €	5 733,25 €
Total Groupe 3	18 263,82 €	0,00 €	18 263,82 €	17 476,46 €	787,36 €
TOTAL	370 421,99 €	36 366,00 €	406 787,99 €	422 918,67 €	-16 130,68 €

	PRODUITS				
	SSIAD				
	Recettes autorisées	Décisions modificatives	TOTAL	Recettes réalisées	Ecart autorisés/réalisés
Total Groupe 1	362 021,99 €	26 366,00 €	388 387,99 €	385 505,99 €	2 882,00 €
Total Groupe 2	6 000,00 €	10 000,00 €	16 000,00 €	10 280,20 €	5 719,80 €
Total Groupe 3	2 400,00 €	0,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	0,00 €
TOTAL	370 421,99 €	36 366,00 €	406 787,99 €	398 186,19 €	8 601,80 €

RESULTAT COMPTABLE	-24 732,48 €
RESULTAT INCORPORE	0,00 €
RESULTAT A AFFECTER	-24 732,48 €

22

Le budget du SSIAD est assez complexe à équilibrer en raison des charges de personnel qui représentent 80% du budget et la rémunération des actes infirmiers qui augmentent en fonction des besoins des personnes.

La grande modification annoncée est le regroupement des SSIAD avec les services à domicile. Elle devait avoir lieu en juin mais a été reportée.

RESULTATS SSIAD

FINESSE ET	500013768				
Raison sociale	SSIAD LES LICES JOURDAN				
COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2022)					
	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	43 788,00 €	66 439,29 €	388 387,99 €	385 505,99 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	344 736,17 €	339 002,92 €	16 000,00 €	10 280,20 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	18 263,82 €	17 476,46 €	2 400,00 €	2 400,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	406 787,99 €	422 918,67 €	406 787,99 €	398 186,19 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	24 732,48 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
Déficit antérieur du compte de résultat reporté (002)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Excédent antérieur du compte de résultat reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	406 787,99 €	422 918,67 €	406 787,99 €	398 186,19 €	TOTAL GENERAL

Résultats EPSMS Lices Jourdan 2022 Affectation résultats

2022	HEB	DEP	SOINS	TOTAL EHPAD	SSIAD
	- 27.061,80 €	- 108.192,31 €	- 99.734,64 €	- 234.988,75 €	- 24.732,48 €

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDÉS (CRP + CRA) - EXERCICE 2022

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	588 456,92 €	629 661,07 €	5 048 988,00 €	4 884 381,18 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	4 435 519,46 €	4 414 212,29 €	328 000,00 €	299 978,27 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	481 413,12 €	510 519,34 €	109 823,53 €	110 312,02 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	5 485 389,50 €	5 554 392,70 €	5 486 789,53 €	5 294 671,47 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	1 400,03 €	- €	- €	259 721,23 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	5 486 789,53 €	5 554 392,70 €	5 486 789,53 €	5 554 392,70 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

Les résultats 2022 cumulés de l'EHPAD et du SSIAD représentent un déficit de 259 721.23 €.

1. Détermination et affectation des résultats :

(Tableau à dimensionner en fonction du nombre et de la nature des ESSMS)		N° de compte	Compte	EHPAD 50000282	SSIAD 500013768	Total
Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7	12		Excédent			0,00 €
			Déficit (sans signe "-")	234 988,75 €	24 732,48 €	259 721,23 €
Report à nouveau des exercices antérieurs ⁽¹⁾						
Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	110		Report à nouveau (solde créditeur)			0,00 €
		119	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")			0,00 €
A. RESULTAT A AFFECTER (précédé du signe "-" pour un déficit)						
(Résultat administratif)				-234 988,75 €	-24 732,48 €	-259 721,23 €
Affectation du résultat administratif						
Affectations en report à nouveau						
	110		Report à nouveau (solde créditeur)			0,00 €
	119		Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")			0,00 €
Affectation en réserves						
	10682		Réserves affectées à l'investissement			0,00 €
	10685		Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)			0,00 €
	10686		Réserves de compensation des déficits	-228 988,75 €	-24 732,48 €	-253 721,23 €
	10687		Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement			0,00 €
	10687		Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	-8 000,00 €		-8 000,00 €
B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)				-234 988,75 €	-24 732,48 €	-259 721,23 €

III- Suivi de l'affectation des résultats des ESSMS publics sur le périmètre de l'ERRD

N° de compte	Compte	Solde du compte au 31 décembre 2022 (incluant l'affectation des résultats 2021)	Mouvements au titre de l'exercice 2022 (affectés en 2023)	Solde du compte au 31 décembre 2023 (incluant l'affectation des résultats 2022)
10682	Réserves affectées à l'investissement	1 833 912,47 €		1 833 912,47 €
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	54 234,28 €		54 234,28 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation	439 904,39 €	-253 721,23 €	186 183,16 €
10687	Compensation des charges d'amortissement	210 701,09 €	-8 000,00 €	204 701,09 €
110	Report à nouveau (solde créditeur)			0,00 €
119	Report à nouveau (solde débiteur)			0,00 €

L'établissement a eu la chance, lors d'une meilleure conjoncture, de mettre de côté sur une réserve de compensation des déficits évitant cette année de reporter le déficit. La reprise de 6 000 € prévue dans le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) atténuée celle faite sur la réserve de compensation des déficits. Néanmoins, il ne faut pas avoir le même résultat 2022 en 2023, il va donc falloir trouver des sources d'économies.

**Montant des réserves
Après affectation des résultats 2022**

Compte	Intitulé	Montant (€)
106 82	Réserve affectée à l'investissement	1 833 912,47
106 8634	Réserve de compensation des déficits EHPAD	164 144,30
106 868	Réserve de compensation des déficits SSIAD	22 038,86
106 8734	Réserve de compensation des charges d'amortissement	204 701,09
106 85	Réserve de trésorerie (couverture BFR)	54 234,28
515	Compte au trésor (31/12/2022)	1 127 049,27

Tableau de calcul de la CAF

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2022

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	1 400,03 €	- €	- €	259 721,23 €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	302 150,92 €	300 604,66 €	63 887,53 €	63 887,53 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Report sur fonds dédiés (ESSMS/privés)	- €	- €	33 400,00 €	33 400,00 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			- €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS/privés)
SOUS-TOTAL 1	303 550,95 €	300 604,66 €	97 287,53 €	357 008,76 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	206 263,42 €	- €	- €	56 404,10 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>3,78%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>1,07%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

27

L'EHPAD passe cette année en IAF (insuffisance d'autofinancement) qu'il faut absolument corriger en 2023.

Analyse Financière 2022

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2022

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
IN SUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	- €	56 404,10 €	206 263,42 €	- €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	- €	50 559,23 €	- €	40 500,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	- €	130 353,19 €	- €	27 053,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 100) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	- €	277 696,49 €	206 263,42 €	67 553,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	206 263,42 €	- €	- €	210 103,49 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	206 263,42 €	277 696,49 €	206 263,42 €	277 696,49 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

28

Section Investissement 2022

DESIGNATION DU BIEN	SECTION	DURE	SECUR	MONTANT	DESIGNATION DU BIEN	SECTION	DURE	SECUR	MONTANT	
Téléviseur PASA	HEB	3	NON	359,00€	Armoire froide positive SSV	HEB	5	NON	1 764,00 €	
Autolaveuse SSV	HEB	10	NON	2 687,91€	2 tables appoint PASA et mobilier hall accueil SSV	HEB	10	NON	5 370,08 €	
Autolaveuse MAG	HEB	10	NON	2 687,91€	Lit Euro 1602 3FTC 90X204 SSV	SOI	10	NON	1 299,60 €	
Chariot à glissières, étagère murale et robot chef KVC 3100 FC SSV	HEB	5	NON	813,60€	Vérins hv lits Linova SSV	SOI	5	NON	544,32 €	
Armoire 2 portes négative Fagor Concept Gastronorm SSV	HEB	5	NON	3 900,00€	Postes informatiques	HEB	3	NON	5 982,72 €	
2 DECT SSV	HEB	5	NON	562,80€	10 tables évience	HEB	10	NON	1 722,60 €	
1 DECT MAG	HEB	5	NON	354,00€	Extincteurs SSV	HEB	5	NON	748,30 €	
Réfrigérateur PASA	HEB	5	NON	290,00€	20 boutons de commande WC MAG	HEB	10	NON	3 614,74 €	
Lit Aldrys 90x200 CH.21 UPAD	SOI	10	NON	1 051,86€	Rails MAG	SOI	10	OUI	14 387,01 €	
PASTELL	HEB	2	NON	648,00€	Appareil ECG SSV	SOI	5	OUI	878,65 €	
Vestiaire cuisine SSV	HEB	10	NON	399,82€	Téléviseur RDJ	HEB	3	NON	341,99 €	
Rayonnages infirmerie SSV	SOI	10	NON	532,63€	Mixeur SSV	HEB	5	NON	422,40 €	
DUERP	HEB	5	NON	1 718,40€	Dépistage radon et assistance à la mise en place d'actions correctives	HEB	5	NON	2 520,00 €	
Panneaux LED	HEB	10	NON	1 850,40€	Chauffe assiettes et table de travail adossée SSV	HEB	5	NON	1 113,60 €	
Mise en place boutons de commande ouverture portes d'entrée	HEB	15	NON	656,83€	BAES SSV	HEB	5	NON	807,80 €	
Onduleur baie informatique	HEB	3	NON	460,68€	BAES MAG	HEB	5	NON	2 146,80 €	
Broyeur électrique médicaments et matériel SSV	SOI	5	NON	715,20€	Lit Aldrys 90x200 CH.09 UPAD	SOI	10	NON	1 259,60 €	
Films solaires SSV	HEB	10	OUI	10 403,92€	Fauteuils de pesée SSV	SOI	5	OUI	3 493,50 €	
Films solaires SSV	HEB	10	OUI	1 212,20€	Plate-forme de pesée MAG	SOI	5	OUI	2 256,00 €	
Stores bureau cadre de santé MAG	HEB	10	OUI	1 099,15€	Téléphone d'astreinte	HEB	3	NON	298,80 €	
Remplacement ascenseur résidents MAG	HEB	20	NON	28 010,55€	Dossier technique amiante SSV	HEB	5	NON	324,00 €	
Lecteurs code-barres opticon	SOI	5	NON	680,40€	8 filets MAG	SOI	5	NON	3 158,59 €	
					2 portails MAG	HEB	20	NON	14 938,00 €	
									TOTAL EHPAD	130 383,16

Section Investissement 2022

Investissements réalisés par section				dont SEGUR 2021-2022	SUBVENTION CNSA	Impact Amortissements-Annuités			
Section	Réalisé	Prévisionnel	Reste			Section	Réalisé	Prévisionnel	
HEB	100 130,80	118 250,00	18 119,20	12 715,27		HEB	11 588,25	10 379,16	(1 209,09)
SOI	30 252,36	28 000,00	(2 252,36)	21 010,16		SOI	4 197,40	3 500,00	(697,40)
DEP	-	-	-	-	Subvention transférable				
TOTAL EHPAD	130 383,16	146 250,00	15 866,84	33 725,43	27 093	TOTAL EHPAD	15 785,65	13 879,16	
SSIAD	-	-	-	-		SSIAD	-	-	

Des taux de **vétusté des installations techniques, matériels et outillages à 64 %** et de **vétusté des constructions à 46 %** vont dans le sens d'une continuité des efforts d'investissement particulièrement marqués depuis 2020.

Sur les 146 250 € budgétés, 130 383,16 € ont été mandatés. C'est un équilibre très fragile car si l'EHPAD investit beaucoup, cela représentera une charge sur le fonctionnement pendant plusieurs années. Le taux de vétusté de 54% est surtout impacté par l'ancien bâtiment de Magneville.

Les grands équilibres financiers

→ Cette année, l'EHPAD « Les Lices-Jourdan » est en insuffisance d'autofinancement d'un montant de 56.404,10 € selon le mode de calcul CNSA, soit en pourcentage - 1,07 %. Il est nécessaire d'inverser cette tendance en 2023 et de retrouver une CAF.

	PREVU	REALISEE	PREVU	REALISEE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	- €	56.404,10 €	206.263,42 €	- €	
Remboursement des dettes financières	- €	40.500,00 €	- €	- €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Intérêts financiers (I2)	- €	27.093,00 €	- €	- €	Emprunts à plus d'un an et autres emprunts
Autres emplois	- €	158.263,10 €	- €	- €	Apports, subventions, financements, autres ressources (hors I2) et subventions d'investissement
	- €	277.696,49 €	206.263,42 €	47.993,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	206.263,42 €	- €	- €	210.193,49 €	TOTAL DES RESSOURCES
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	206.263,42 €	277.696,49 €	206.263,42 €	277.696,49 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
					TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Le désengagement de la dette se poursuit au rythme prévu :

Prêteur	Encours au 31/12/2022
CAISSE DES DEPOTS (souscrit par l'EHPAD des Lices)	170 419,46 €
CREDIT AGRICOLE	650 114,20 €
DEXIA CREDIT LOCAL	376 833,37 €
CAISSE DES DEPOTS (souscrit par l'EHPAD Jourdan)	134 750,00 €
CRAM	8 218,00 €
TOTAL	1 340 334,03 €

Exercice	Remboursement en capital **	Capital restant dû
2022		1 340 334,03 €
2023		1 276 024,91 €
2024		1 210 824,87 €
2025		1 144 706,03 €
2026		1 077 639,65 €

(année)

31

Le taux d'endettement de l'EHPAD ne permet pas actuellement de souscrire d'autres emprunts.

Ressources humaines

Au 31/12/2022

96 agents

dont 3 mises en disponibilité

1 formation professionnelle

ETP moyen soignants EHPAD 2022 = 78,54
ETP moyen SSIAD = 5,80

Type Arrêt/jours	Maladie ordinaire	Maternité	Accident du Travail	CLM-CLD Maladie Pro	TOTAL	Temps partiel thérapeutique	Formation continue	Formation pro
EHPAD + SSIAD 2022	654	228	453	622	1957	33	281	255
EHPAD + SSIAD 2021	1372	136	266	144	1918	233	254	127
Absences EHPAD & SSIAD en jours ouvrables 2022								
EHPAD + SSIAD 2022	933	330	655	898	2816	48	312	367
<i>Dont SSIAD</i>	<i>113</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>113</i>	<i>0</i>	<i>21</i>	<i>37</i>
TX ABSENTEISME 2022	Maladie Ordinaire		Accident du travail		Absentéisme hors formation			
EHPAD & SSIAD	3 %		2,1%		9,1%			
Mode de calcul : indicateurs ANAP (Nbre Jours ouvrables / (ETP x 365 jours))								

32

Le constat des familles est qu'il y a un manque de personnel. Le nombre d'absences est assez stable cependant il y a une forte augmentation du nombre de jours pour accident du travail.

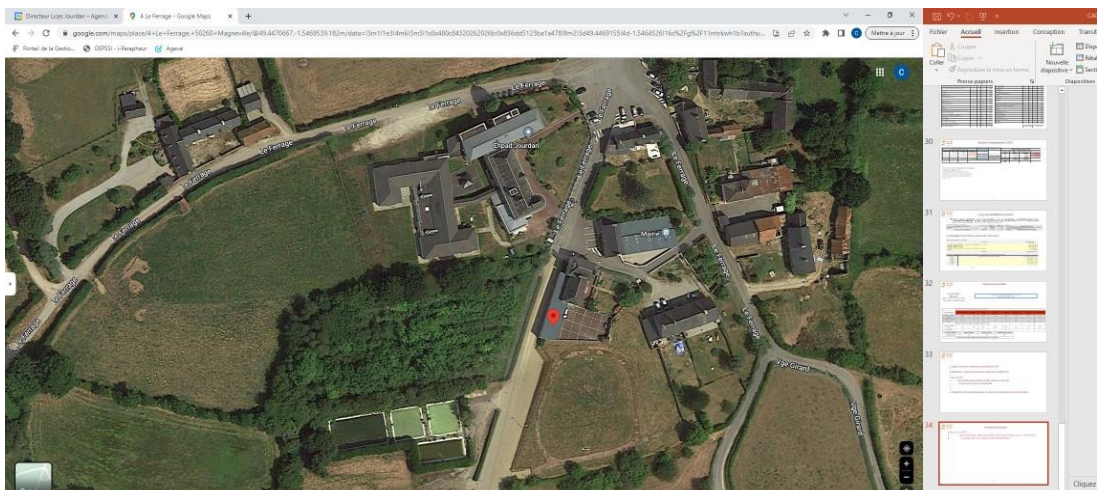
II – Durée d’amortissement de la subvention pour le PAI (Plan d’Aide à l’Investissement) 2021

L'EHPAD avait bénéficié d'une subvention transférable de 27 093 €. Monsieur GUILARD propose de l'amortir au rythme de l'amortissement du matériel acheté soit dix ans. Les membres présents émettent un avis favorable à cette proposition.

III – Autorisation d’ajouter au PPI (Plan Pluriannuel d’Investissement) la sécurisation des escaliers de Saint Sauveur et de Magneville et le curage de la lagune de Magneville

Informations diverses

- Ajout au PPI :
- Sécurisation des escaliers de Saint Sauveur le Vicomte
- Curage de la Lagune de Magneville



Tous les PPI sont revus tous les ans en juin. Monsieur GUILARD fait part au CVS de la détection de deux problèmes majeurs.

Premièrement, les escaliers des deux sites qui sont en accès libre. Avec la déambulation de certains résidents, ils peuvent présenter un danger surtout celui de secours qui donne sur la rue Vigot à Saint Sauveur. Cela peut occasionner un risque de chute et de sortie des résidents car même si il y a un code, en cas d'alarme la porte sera ouverte. Des plaques podotactiles ont été mises en place et ces escaliers pourraient être sécurisés avec des ventouses qu'il faudra accorder avec le SSI.

Deuxièmement, il n'y a pas de tout-à-l'égout sur la commune de Magneville, l'EHPAD devait donc disposer d'un assainissement individuel. La lagune, construite en 1997, fonctionne avec trois bassins. Les eaux usées arrivent de l'EHPAD par une tuyauterie vers le premier bassin pour épuration puis dans le deuxième et le troisième. Initialement, les bâtiments communaux devaient être reliés à ce lagunage mais sont finalement raccordés à un système de traitement enterré.

Une fosse septique doit être vidée tous les cinq à dix ans. Une demande d'autorisation d'épandage des boues avait été faite en 2010 mais aucune pièce n'atteste du curage et d'après Monsieur DUCHEMIN, Maire de Magneville, cela n'a jamais été réalisé. Des anomalies ont été observées sur les bâches avec la présence de bulles dans le troisième bassin. Il est donc indispensable aujourd'hui de procéder à un curage pour retirer les boues présentes. Un contrat de maintenance existe mais a pour objet seulement l'entretien régulier.

Cette situation est problématique à deux niveaux, le risque de l'arrêt de l'assainissement de l'EHPAD et la non-conformité de l'analyse des eaux. Il faut prévoir le coût du curage ainsi que le coût de l'évacuation pendant le curage. Dès l'accord du CA, M. GUILARD prendra contact avec des prestataires. L'idée est de garder cet équipement en état afin de maintenir les autorisations.

IV – Organisation de la blanchisserie sur les deux sites. Perspectives de restructuration

La restructuration des blanchisseries a déjà été évoquée et il va falloir la mettre en œuvre. Chaque site dispose d'une blanchisserie mais elles ne sont plus aux normes RABC (Risk Analysis Bio-contamination Control) relatives à la blanchisserie. Tant à Magneville qu'à Saint Sauveur, la blanchisserie est dans une grande pièce avec des machines et le linge. Il n'y a pas de circuit bien séparé, le linge sale ne devrait pas croiser le linge propre. Le matériel est soit obsolète soit vétuste car des réparations ont lieu très régulièrement.

Une solution alternative doit alors être trouvée :

- Une blanchisserie, il y en avait une à Magneville au sous-sol, mais cela nécessiterait l'achat d'une machine 25 kg soit un coût de 27 000 €. Cette solution paraît financièrement peu viable.
- L'externalisation internalisée, les prestataires disposent des locaux de l'EHPAD, c'est un concept très novateur mais pour lequel il n'y a pas de recul possible.
- L'externalisation vers un prestataire privé pour les vêtements des résidents et les tenues du personnel comme c'est déjà le cas pour les draps avec l'entreprise Kalhyge, Bulle de linge, le CHPC, la Fondation Bon Sauveur ou l'ESAT de Valognes pourraient proposer ce service.

Les trois points de vigilance à prendre en compte sont premièrement le prix qui sera un critère primordial. Le deuxième, la qualité de traitement du linge et enfin le retour effectif du linge étant donné que sur site il y a déjà des pertes.

V – Informations diverses

A minima, trois CVS annuels doivent avoir lieu afin d'y présenter des points budgétaires mais d'autres réunions peuvent être organisées afin d'y aborder d'autres thématiques.

Le socle commun de prestations oblige l'accès à internet aux résidents. Il n'est pas possible de partager le Wifi professionnel de l'EHPAD et le Wifi des résidents. L'idée est d'équiper l'EHPAD du Wifi mais c'est pour l'instant impossible à Magneville. A Saint Sauveur, la fibre arrive fin mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.